Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°153 – 3 novembre 2005

Bruxelles en mouvements

EMILIE MARQUE

Une semaine pour prendre l'air

La Semaine de la Mobilité, c'est ne pas que le Dimanche sans voiture ! Les activités organisées du 16 au 22 septembre étaient nombreuses et variées. Témoins, près d'une vingtaine de projets associatifs et citoyens subventionnés par la Région.

Suite en page 2 ☞

dans ce numéro

P.6 > De Léopold à Léopold, petit tour d'un contrat de quartier
P.8 > La BEI et le PEI : pour financer le logement social
P.10 > — Saint-Josse se fait une place au soleil
— Coté Soleil : le retour du naturel !
P.12 > Editorial
Erasme : que veulent les acteurs publics

@ Plus d'infos: www.ieb.be

Une semaine pour prendre l'air

Depuis maintenant quatre ans, Inter-Environnement Bruxelles et le Bral subventionnent, grâce à un budget octroyé par la Région de Bruxelles-Capitale, des projets citoyens pendant la Semaine de la Mobilité.
Cette année, 46 projets différents étaient en piste pour recevoir un coup de pouce. Après une sélection rondement menée, dix-neuf initiatives ont été retenues. La Semaine de la Mobilité étant derrière nous, dressons un premier bilan avec les principaux intéressés : les comités, les habitants qui ont pris la peine de mettre ces projets sur pied.

A la bibliothèque à vélo !

Une campagne de sensibilisation a invité les usagers des bibliothèques à utiliser leur vélo pour venir choisir leurs livres, et ce, du 15 septembre au 15 octobre. Les initiateurs de cette action ont estimé cohérent de penser que les usagers des bibliothèques — la lecture étant en soi un moment de calme et d'évasion — et les usagers du vélo — méthode douce de déplacements — ont tout pour ne faire qu'un, et cela, dans le cadre d'une démarche conviviale à l'échelle des quartiers. De plus, le prêt gratuit des livres et un pince pantalon fluo récompensaient les visiteurs cyclistes.

La commune de Woluwe-Saint-Lambert a participé à cette campagne en installant des parkings à vélos sécurisés près de chaque bibliothèque.

Au fil des semaines, grâce sans doute à la persistance du beau temps

Ensemble dans les VAP [1]

Partager un même véhicule pour parcourir de courtes distances ou pour rejoindre un transport public ? Voilà le projet que nous avons démarré à Watermael-Boitsfort et qui se poursuivra tout au long de l'année pour tenter de réduire le nombre de voitures qui circulent avec un seul occupant.

Concrètement, toute personne intéressée, piéton ou automobiliste, s'inscrit gratuitement dans l'association et reçoit un badge « *VAP* » et un numéro de membre. Ensuite, les uns et les autres se prêtent au co-voiturage : le piéton fait signe aux automobilistes en montrant son badge « *VAP* ». L'automobiliste colle un auto-collant « *VAP* » sur son pare-brise et prend le piéton qu'il rencontre pour une partie ou la totalité du trajet, selon son propre itinéraire.

Une forme d'auto-stop en somme, mais davantage sécurisé puisque tous les membres font partie de la même association.

A ce jour, nous comptons 137 membres « *VAP* » dans notre commune. Et les premières expériences de co-voiturage commencent timidement…

et après un timide démarrage, les parkings à vélos ont été de plus en plus utilisés. Il a fallu également faire face à quelques *« râleurs »* qui estiment qu'un parking à vélos, cela fait une place de stationnement en moins pour les voitures… sans réaliser que cela engendre moins de circulation, moins de demande de stationnement et moins de pollution !

Cette action a été menée par le réseau des bibliothèques de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, Wolu-Inter-Quartiers et les comités de quartier parvis Saint-Henri/Lindthout et Hymans/Saint-Lambert.

Bernard Devillers

Mais il faudra que le nombre de voitures arborant l'insigne *« VAP »* augmente encore pour donner vraiment le choix aux membres de laisser leur voiture au garage pour certains trajets, avec la certitude que très vite, un automobiliste *« VAP »* leur ouvrira sa porte…

Deux nouvelles encourageantes : chaque jour, de nouveaux membres se joignent à l'association et dès 2006, ce projet *« ENSEMBLE dans les VAP »* sera proposé à tous les habitants de la Région.

Claire Van Bellinghen

Info : Claire Van Bellinghen, 02/675 05 88, infovap@skynet.be

[1] Voitures A Partager.

DEUX ACTIONS POUR DEUX POINTS NOIRS !

BERNARD DEVILLERS

Halte au trafic de transit !

Afin d'inviter les parents qui viennent conduire leurs enfants à l'École Européenne à ne plus transiter dans le quartier, plusieurs zones de *« kiss & ride »* ont été organisées du 19 au 23 septembre de 7 h 30 à 9 h.

Chaque jour, plus de 60 parents conducteurs ont utilisé le système, approuvant vivement cette initiative ; une dizaine de bénévoles ont assuré l'information et la sécurité des enfants.

Petit bémol cependant : l'École Européenne n'a pas distribué à chaque parent un courrier explicatif — une simple information ayant été mise sur leur site Internet — ce qui a provoqué des incompréhensions les premiers jours. Nous pensons de plus que ce fut un frein à une réussite plus importante encore.

Actuellement, les différents partenaires vont évaluer l'opportunité d'organiser une zone permanente de *« kiss & ride »*. A suivre donc !

Halte à la vitesse !

Malgré la mise en zone 30 de l'avenue Jespers, la vitesse y est toujours excessive, nonobstant la présence de nombreux piétons. Pour y remédier, un système ralentisseur a été installé. Des bacs à fleurs pour réduire la largeur de la voirie ont été posés durant la semaine de la mobilité et un *« coussin berlinois »* pour réduire la vitesse, le lundi suivant. D'après les premières constations des voisins proches, cet aménagement remplit bien ses objectifs : vitesse réduite et sécurité accrue pour les piétons,… à l'exception des bus de la STIB, peu gênés par le système ralentisseur et peu soucieux de la zone 30 !

Ces deux actions ont été menées par *« Le 50 »* — Wolu-Services (Projet de cohésion sociale), les Comités de quartier Hof-ten-Berg et De Cuyper/Dix Arpents et Wolu-Inter-Quartiers. Elles ont été soutenues par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, l'Espace-Prévention, les habitants du quartier Hof-ten-Berg et l'Ecole Européenne.

Bernard Devillers

Une semaine pour prendre l'air

Ange du ciel et funambules acrobates

Lors du Dimanche sans voiture, quelle surprise de découvrir un quartier pour ses habitants à Molenbeek ! Entre thé à la menthe, sardines grillées, petits gâteaux marocains et funambules de l'Ecole de Cirque, le moment passé à Molenbeek dans la rue Picard fut des plus agréables. La rue comme salle de spectacles, tout le monde avait la tête rivée au ciel pour admirer les artistes… Pour le comité Maritime, il s'agissait d'allier l'utile à l'agréable pour présenter le réaménagement prochain de la rue Picard après 2 années de sensibilisation avec les projets *« Permis de traverser »* et *« Permis de traverser 2 »*. Le 18 septembre, le projet s'appelait *« Je traverse »* et nous étions très heureux de fêter la nouvelle avec des anges du ciel et une ambiance de quartier très agréable !

Emilie Marque

EMILIE MARQUE

Le vélo, un jeu d'enfant !

Le 21 septembre, l'asbl *« Une Maison en Plus »* organisait une après-midi *« Tous en selle »* pour une trentaine de jeunes du quartier des Primeurs à Forest. Le soleil et le succès étaient de la partie. Aux trente jeunes de 6 à 14 ans, se sont adjointes deux classes de l'Ecole Saint-Antoine, menées par leur professeur. Après un parcours d'évaluation, des jeux et quelques conseils utiles, plus de soixante personnes ont sillonné les rues de Forest. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur avec parfois quelques émotions. *« Le contact avec les automobilistes était excellent, il n'y avait aucune agressivité de leur part »*, raconte Alexandre Eloy chargé de l'activité à Une Maison en Plus.

UNE MAISON EN PLUS

Les objectifs de la formation au vélo ont également été atteints. *« A la fin de la journée, ceux qui ne savaient pas rouler avaient envie de continuer. C'étaient des enfants qui rêvaient de posséder une voiture. Les voir doubler les véhicules arrêtés dans les embouteillages était un bon enseignement. »*

La sécurité et le code de la route étaient aussi au menu de cette initiation vélo. *« Si on respecte le code, tout se passe bien. Les jeunes avaient peur de prendre certains carrefours. Après avoir appris la façon de faire, ils recommençaient plusieurs fois sans avoir peur »*, précise Alexandre Eloy qui espère bien remettre cela l'an prochain.

Alexandre Eloy
Philippe Mertens

Le musée contemporain de la ligne 1B

EMILIE MARQUE

Souvent, il nous arrive de courir après le temps et les métros sans réellement voir que nous traversons parfois une véritable galerie d'art. Avec l'asbl Arkadia, pendant la Semaine de la Mobilité, nous avons pris le temps de découvrir ces artistes du métro, de l'art à la portée de tous…

De la station Parc à la station Erasme sur la ligne 1B, nous avons découvert des œuvres en tout genre. Entre sculpture futuriste, photos, peinture et défi d'architecte, la surprise fut totale… notre métro est un musée et la prochaine fois, je ne regarderai plus mes pieds !

Emilie Marque

Pour plus d'infos : Arkadia.be est une asbl qui fait la promotion du patrimoine belge par des visites guidées (www.asbl-arkadia.be ou info@asbl-arkadia.be).

Dimanche sans voiture, une attraction touristique

Le Dimanche sans voiture fut sans conteste une réussite. Les critiques se font de moins en moins entendre et sont beaucoup moins virulentes que lors des premières éditions. L'événement est en passe de devenir consensuel et ferait presque office de « *promotion touristique* » pour Bruxelles. Le monde était au rendez-vous, le temps était aussi de la partie.

La journée se révèle même être la plus calme et la plus saine de l'année selon la ministre bruxelloise de l'Environnement ce qui, soyons honnêtes, ne constitue nullement une surprise, la circulation automobile étant une des principales sources de pollutions.

Une bien belle journée

… que beaucoup aimeraient voir se répéter plus souvent. Le ministre bruxellois de la Mobilité a d'ailleurs fait des déclarations, en ce sens, dans la presse : « *Je voudrais également mettre en place, pendant l'été, une ou plusieurs autres journées sans voiture, limitées cette fois au centre historique. Les différentes communes de ce centre historique, seraient alors reliées par des corridors réservés aux cyclistes et aux piétons.* » [1]

Oui… mais !

Que le Dimanche sans voiture devienne une attraction touristique constitue en soi une bonne chose pour Bruxelles. Après tout, la ville n'a-t-elle pas longtemps été associée à un fait urbanistique nettement moins glorieux… la bruxellisation ?

Il est tout aussi positif que l'événement fasse boule de neige aussi bien en Belgique (Antwerpen « *Autoloos* ») qu'à l'étranger : après Rome et Naples, il se dit que Paris pourrait bien tenter l'expérience.

Mais, si le Dimanche sans voiture peut doucement faire évoluer les mentalités, c'est même un de ses principaux objectifs, il ne suffira évidemment pas à améliorer la mobilité de demain.

La réussite ne doit pas faire oublier l'essentiel : ce sont les réalisations concrètes et les aménagements qui réduiront l'emprise automobile. N'oublions pas de mettre en pratique la priorité pour les transports en commun, les aménagements cyclables, les projets qui font la part belle aux piétons et aux activités riveraines.

Alors, mesdames et messieurs les décideurs ! Profitez du vent de sympathie pour la ville sans voiture et, en plus des Dimanches sans voiture, faites des réalisations concrètes. Les plans et les études ne manquent pas… c'est plutôt le courage et la volonté de changer les vieilles habitudes qui font encore, hélas, défaut !

Philippe Mertens

(1) Pascal Smet, *La Dernière Heure* du lundi 19 septembre.

De Léopold à Léopold, petit tour d'un contrat

Laeken ne veut plus être le coin oublié de Bruxelles-Ville et petit à petit prépare ses nouveaux atours. L'étude pour un nouveau contrat de quartier se termine actuellement. Cette première étape a permis de dégager les priorités et le terrain d'action de ce programme de revitalisation.

ISABELLE HOCHART

Dans ce quartier de Laeken, il y a peu d'espace de jeu et de détente pour les enfants qui investissent la rue.

Ce contrat de quartier regroupe trois zones très différentes les unes des autres. Du square Léopold en passant par le boulevard Emile Bockstael jusqu'à la drève Sainte-Anne, pour boucler le périmètre côté sud-ouest par la rue Léopold Ier, d'où le nom royal de ce projet : *« Léopold à Léopold »*.

Trois ensembles dans un même périmètre

Ces trois petits quartiers présentent des caractéristiques très diverses, des ambiances particulières. A proximité du square Léopold, un ensemble de maisons modestes et des logements sociaux, coincés entre autoroute urbaine et chemin de fer. De l'autre côté du boulevard Emile Bockstael se trouvent des maisons qui ont plus de style, des rues larges et aérées et la très verte drève Sainte-Anne, voisine du Palais royal. Du côté de la rue Léopold Ier, changement radical d'univers avec la rue Fransman, artère commerciale où passent trams et voitures, et qui offre une vie de quartier très dense et animée.

Et puis il y a les lieux cachés, discrets ou oubliés selon les circonstances. Une impasse surprenante rue de Ter Plast, un intérieur d'îlot coquet et confidentiel et une passerelle au-dessus du chemin de fer, sortie tout droit d'une histoire de Nestor Burma, un vrai décor de polar.

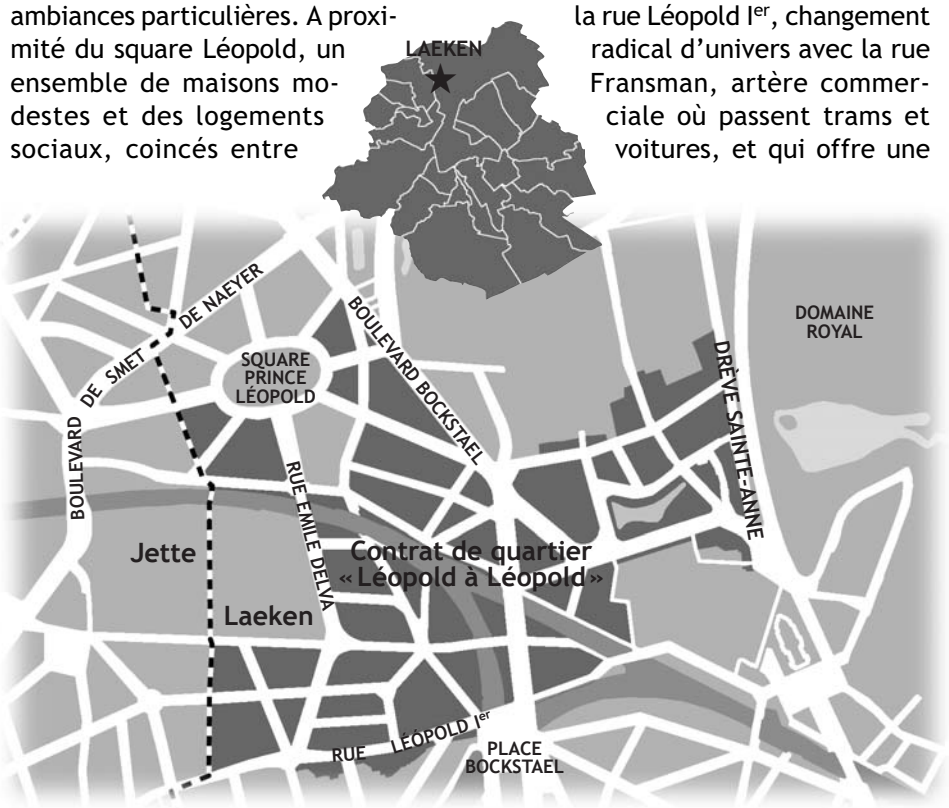

Léger lifting, une touche de vert et plus d'emploi

Comme tout contrat de quartier qui se respecte, la revitalisation sera axée sur l'immobilier, l'espace public et le domaine social.

Dans ce cas précis, les interventions sur le logement offrent peu de possibilité parce l'état du bâti est globalement satisfaisant. Le quartier ne souffre pas de situation critique comme la présence de chancres et les espaces à l'abandon sont peu nombreux. Le périmètre en question comporte peu de propriétés publiques, excepté les logements sociaux et les écoles, et peu de terrains disponibles. Le programme envisage la production d'environ 28 logements à loyers modérés.

de quartier

En revanche, le niveau de la qualité des logements existants doit être pris en considération. Cela se justifie par la présence de situations où les locataires sont mal logés, dans des espaces surpeuplés ou qui ne sont plus aux normes. Des actions sont prévues pour améliorer l'état des façades notamment rue Fransman, ainsi que dans certains intérieurs d'îlots où la coexistence du logement avec d'autres fonctions pose question.

Le chapitre « *espace public* » concerne essentiellement la réfection des voiries et des trottoirs, l'amélioration de l'éclairage public, des projets de plantations d'arbres supplémentaires ainsi qu'une réflexion sur une meilleure définition des espaces publics. L'objectif est de sécuriser certains endroits, de mettre en valeur des éléments patrimoniaux et de verduriser de manière plus équilibrée ce quartier par endroits très « *minéral* ».

Une attention particulière sera accordée au volet social. En effet, la création d'emplois pour les habitants est une priorité pour la Région. Ce quartier souffre d'un taux élevé de chômage, l'objectif est aussi d'encourager des projets qui vont promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

ISABELLE HOCHART

Des logements sociaux globalement en bon état, mais un contexte social fragile.

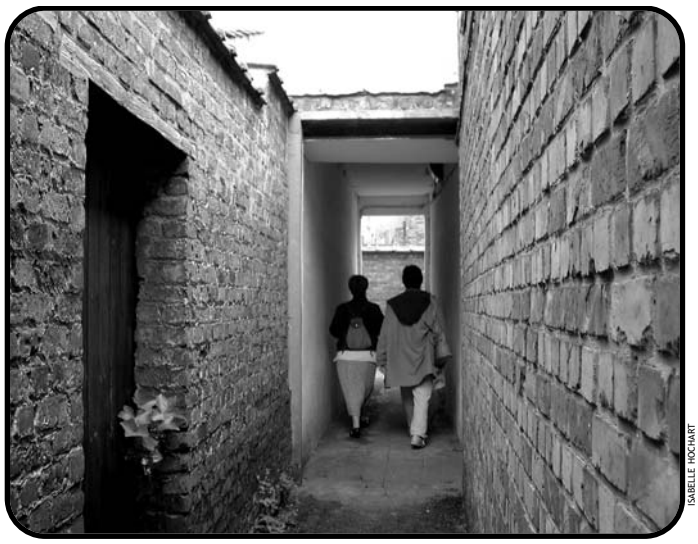

ISABELLE HOCHART

Rue de Ter Plast : une impasse trés confidentielle.

Un peu plus de légèreté et du long terme

Lors de la commission de concertation pour l'approbation du projet de base, les habitants ont exprimé leurs inquiétudes et ont relevé certains points pour lesquels ils se sentent en désaccord avec les orientations des projets.

La volonté première des résidents est de favoriser le bâti existant pour plutôt rehausser la qualité des logements, renforcer les actions en intérieur d'îlot. L'intention est de limiter les nouvelles constructions dans ce quartier déjà très densément peuplé pour y aménager des espaces de détente et de verdure, donner une touche de légèreté. Cela concerne essentiellement l'ensemble à proximité des rues Fransman et Léopold Ier, où les lieux de détente font défaut alors que les jeunes de moins de 19 ans sont très largement représentés.

Les riverains sont préoccupés par les travaux prévus pour l'aménagement des espaces publics, demandent à être plus impliqués dans le processus de décisions et s'inquiètent de la gestion et de l'entretien futur des plantations envisagées.

Mais de son côté l'autorité subsidiante régionale demande d'accentuer les actions dans le domaine de l'économie et de l'emploi. Les pistes proposées concernent différents secteurs d'activités mais sont essentiellement orientées sur des projets de rénovation de bâtiments qui dureront le temps d'un contrat de quartier. Quels sont les gages d'emplois à long terme ? A nouveau, les habitants s'interrogent sur les possibilités de développer l'économie de ce quartier avec de réelles perspectives d'avenir.

La fin d'un chapitre et une histoire à suivre

Ici donc s'achève la première phase de l'aventure « *Léopold à Léopold* ». Le décor est planté, l'esquisse de l'histoire se précise, pour passer demain à la mise en œuvre. Le calendrier prévoit un embarquement jusqu'en 2010.

Les contrats de quartier sont des outils d'une pertinence certaine mais ont aussi leurs limites. Ils ne peuvent pas toujours répondre à toutes les carences notamment en matière de développement économique. Leur rôle est surtout d'impulser une dynamique nouvelle, de remettre les habitants d'un quartier sur les starting-blocks, de développer la participation citoyenne et d'encourager le dialogue et la cohésion sociale… mais tout le monde doit jouer.

Isabelle Hochart

La BEI et le PEI : pour financer le logement

La Société wallonne du logement va rénover un tiers de son parc de logements sociaux. Coût un milliard d'euros. La Région wallonne a lancé un Programme Exceptionnel d'Investissements et a décroché un prêt de 250 millions auprès de la Banque Européenne d'Investissements.

Le Directeur-général de la SWL, Alain Rosenoer (deuxième à partir de la gauche) et Philippe Maystadt, Président de la BEI (troisième à partir de la gauche) à la signature du contrat de financement.

La Société wallonne du logement (SWL) et son réseau de sociétés de logements offrent en location quelque 103 000 logements publics locatifs.

Plus de 36 000 d'entre eux vont faire ou font déjà l'objet d'une remise à niveau aux normes actuelles de sécurité, de confort et d'équipement. Ce vaste programme de revalorisation du parc locatif wallon, baptisé « *Programme Exceptionnel d'Investissements* » (PEI) et adopté par le Gouvernement wallon en 2003 pour un montant d'un milliard d'euros, rime avec financement exceptionnel.

Un prêt de 250 millions d'euros a été contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

Pour développer la réflexion sur les moyens de financer la production de logements, *Bruxelles en mouvements* a demandé à Alain Rosenoer, Directeur-général de la Société wallonne du logement d'expliquer le montage financier wallon pour le logement et l'intérêt de le consolider par des crédits européens. Une filière qui devrait intéresser Bruxelles.

La cohésion et l'intégration sociales, le dénominateur commun des missions de la BEI et de la SWL

En tant qu'institution financière de l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement a pour mission, par l'octroi de financements à long terme, de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des pays membres.

Consciente du mérite de son projet (à savoir l'amélioration des conditions de vie des occupants des logements publics et la pérennité de l'habitat social) et des particularités du droit au logement en tant que facteur d'intégration et de cohésion sociales, la SWL a soumis celui-ci à l'examen de la BEI. Les avantages séduisants d'un financement octroyé par la BEI ayant retenu l'attention de la Société…

Un prêt octroyé par la BEI : quels avantages pour le secteur du logement public wallon ?

Le montant des investissements prévus pour la remise en état de l'habitat social en Wallonie est de 1 052 759 190 euros.

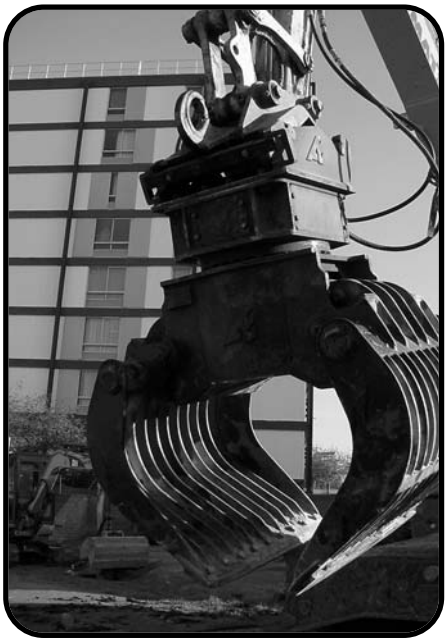

La capacité d'autofinancement du secteur étant insuffisante, la Région wallonne a autorisé la Société wallonne du logement à contracter, avec la garantie régionale, un emprunt d'un milliard d'euros. Cet emprunt comprend deux parties : l'une contractée sur les marchés des capitaux belges (qui ne sera pas abordée dans cet article) ; l'autre contractée auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

La BEI octroie, en effet, les meilleu-

social

Chantier de rénovation au Clos des Marronniers à Tubize.

res conditions d'emprunt, dont elle fait profiter les destinataires de ses prêts.

En outre, elle fait preuve d'une solidité financière certaine, d'une indépendance professionnelle et collectionne les réussites.

Enfin, elle témoigne d'un grand professionnalisme, elle coopère étroitement avec le monde des affaires et le secteur bancaire, ainsi qu'avec les grandes organisations internationales présentes dans son domaine.

Un projet viable

Pour recevoir son appui, les projets et programmes doivent être viables dans quatre domaines essentiels : économique, technique, environnemental et financier. Chaque projet d'investissement est soigneusement évalué et suivi jusqu'à son achèvement.

Le 24 juin 2004… une date importante pour la rénovation du parc locatif !

Le contrat de financement d'une première tranche de 150 millions d'euros sur un emprunt global de 250 millions et les accords de cautionnement ont été signés le 24 juin 2004 par Philippe Maystadt, Président de la BEI, Michel Daerden, Vice-président du Gouvernement wallon, Ministre du logement et du budget et la Direction de la Société wallonne du logement.

Le prêt accordé est affecté au financement de la première phase du programme exceptionnel d'investissement de 1 milliard d'euros. Ce plan quinquennal 2004-2008 portant sur plus de 36 000 logements sociaux localisés dans les cinq provinces wallonnes et notamment dans des zones de développement régional, telles que le Hainaut et la ville de Liège, remettra en état un tiers du parc immobilier géré par la SWL. Outre la démolition et reconstruction de quelque 1 750 logements, les travaux consisteront principalement en la rénovation et la remise à niveau aux normes de sécurité des habitats. Participant à une meilleure qualité de l'environnement en milieu urbain, certains projets annexes de rénovation de quartiers — inclus dans le programme — seront également financés par le prêt BEI.

La rénovation du parc locatif prend son envol… Depuis le début de ce programme, des marchés de travaux pour près de 130 millions d'euros ont été approuvés par la SWL.

Alain Rosenoer
Directeur de la SWL

Pour plus de renseignements :
Société wallonne du logement, tél. : 071/200211, www.swl.be

(1) Ni la SWL, ni les sociétés de logement n'auront un euro à débourser dans le cadre de ce programme ; l'entièreté des travaux étant subsidiée par la Région.

Saint-Josse se fait une place au soleil

Cela fait presque 10 ans que les associations attendent le réaménagement de la place Saint-Josse. Place qui mérite actuellement davantage le nom de carrefour… Difficile donc de décrire l'enthousiasme avec lequel nous avons accueilli le projet du Service public fédéral mobilité et transports !

Un dossier plein de bonnes intentions favorisant « *la réduction de la circulation, davantage d'espace pour les usagers faibles, des bus plus rapides en site propre* », mais très léger du point de vue de la concrétisation de ces principes. Le projet prévoit la création de quelques sens uniques pour clarifier les carrefours est et ouest de la place (rue Linnen, rue des Deux Eglises à sens unique vers la place), la requalification de l'espace avec des trottoirs plus larges notamment devant l'église, le renouvellement du mobilier urbain, la modification des phasages de feux,...

Pour Inter-Environnement Bruxelles, l'enjeu fondamental du dossier réside au niveau des transports en commun. A long terme, une bande réservée aux bus devrait être réalisée sur la première portion de la chaussée de Louvain et dans les deux sens place Saint-Josse (monopolisant l'une des deux bandes de circulation existant actuellement) mais rien n'est précisé dans le dossier en matière de timing !

Ce qui nous paraît donc peu ambitieux… une petite déception !

Camille Thiry

Commission de concertation le 21 octobre 2005.

Coté Soleil : le retour du naturel !

Début juin, nous vous annoncions l'ouverture d'une coopérative paysanne en plein cœur de Bruxelles : « *Côté Soleil* ». Le défi était de taille : proposer des produits labellisés bio, fermier et terroir à prix démocratiques. Défi relevé ?

Pour le savoir, nous avons franchi le seuil de cette épicerie ouverte le 4 octobre au numéro 95 de la rue Van Artevelde. Le personnel très sympathique vous accueille dans une véritable grotte de José Bové ! Fromages, yaourts, charcuteries, préparations végétariennes, huile d'olive, vins, pâtes, œufs frais, sandwichs à emporter et légumes… il y en a pour tous les goûts. L'atout de ce magasin : tous les produits sont 100% naturels et accessibles aux bourses modestes. Pour exemple, vous croquerez une salade de chêne pour 0,80€, confectionnerez une délicieuse soupe avec une botte de céleri à 1€ et une botte de poireaux à 2,10 € le kilo… démocratique mon cher Watson ! Le truc pour pratiquer ces prix modérés : le principe du circuit court. Le produit passe directement du producteur au magasin.

PHILIPPE MEERSSEMAN

Nous sommes tombés sous le charme de cette initiative de commerce durable. Ici pas d'abus de sacs plastique, emballages en papier, bouteilles en verre réutilisables et même sensibilisation des clients à la réduction des déchets.

Nous vous invitons donc à franchir la porte de ce petit coin de soleil qui permettra enfin aux citoyens de faire le choix du mieux consommer sans se ruiner.

Emilie Marque

Infos : 02/502 53 33 ou boeregoedcotesoleil@skynet.be
Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 15 h.

Abonnez-vous gratuitement à l'« Inventaire des enquêtes publiques »

Recevez chaque semaine par courrier électronique la totalité ou une sélection des avis d'enquêtes publiques sur les projets bruxellois en urbanisme et en environnement. Pour s'abonner à l'« *Inventaire des enquêtes publiques en Région bruxelloise* », téléchargez la fiche d'inscription (disponible sur notre site : www.ieb.be), à compléter et à renvoyer à Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

«Se regardant de leurs yeux noirs et symétriques, Par la banlieue, à l'infini, Ronflent le jour, la nuit, Les usines et les fabriques».
Le poème «Les usines» d'Emile Verhaeren illustré par les photographies de Michel Loriaux, à la Galerie Verhaeren.

visites guidées

Arau
• *Bruxelles vue du ciel.*
Le 5 novembre.
• *Bruxelles 1900 — Art Nouveau.*
Les 5, 12 et 19 novembre.
• *Bruxelles 1930 — Art Déco.*
Le 19 novembre.
A 10h. Infos: 02/219 33 45 ou www.arau.org

Arkadia.be
• *Le béton dans les édifices religieux.*
Le 13 novembre à 13h45.
Infos: 02/537 67 77 ou www.asbl-arkadia.be

Le Bus bavard
• *De Charlemagne au Caprice des Dieux: Bruxelles, creuset de l'identité européenne.*
Le 6 novembre.
• *Les sanglots longs de l'occupation.* Le 11 novembre.
• *Bruxelles à s'en lécher les babines! Mmm…*
Le 13 novembre.
A 14h30. Infos: 02/673 18 35 ou www.busbavard.be

Pro Velo
• *Les cimetières de Bruxelles.*
Le 6 novembre à 10h30.
Infos: 02/502 73 55 ou www.provelo.org

Les Amis de l'Unesco
• *Le cœur de Molenbeek.*
Le 15 novembre à 11h.
Infos: 02/648 80 06.

Quel avenir pour le patrimoine industriel de Laeken-centre?
• *Art et restauration.*
Le 5 novembre.
• *Entreprise de métallisation Lemaire.* Le 12 novembre.
• *Studio d'enregistrement radio Synsound-Lacksman.*
Le 19 novembre.
• *Le loft Briqueterie (ancienne chocolaterie Derbaix).*
Le 26 novembre.
Le samedi à 10h. Réservation obligatoire au 0479/39 77 15.
Infos: www.laekendecouverte.be ou laeken.decouverte@coditel.net

promenades nature

Le Poelbos et le marais de Jette
• *Découverte des deux réserves naturelles.* Le 5 novembre à 14h.
Infos: Cebo, 02/245 55 00.

Le Parc Tournay-Solvay
• *Les oiseaux sont-ils tous en migration?*
Le 13 novembre à 10h.
Infos: CRIE, 02/675 37 30.

Le cimetière du Dieweg
Les nécropoles ouvragées du cimetière du Dieweg sont situées dans un écrin de verdure tellement sauvage que des plantes particulières s'y reproduisent. Des personnages illustres y sont enterrés, mais c'est la tombe d'Hergé qui est la plus recherchée.
Le 5 novembre à 10h.
Infos: Cercle des guides nature du Brabant, 02/203 52 88 ou www.bruxellesnature.be

journées de gestion

Le Vogelzang
Les 12 et 16 novembre à partir de 13h30. Infos: 02/640 19 24.

expos

«Les usines»... d'après le poème d'Emile Verhaeren
Reportage photographique de Michel Loriaux sur les usines de Charleroi, Liège, Clabecq et Sedan illustrant le poème d'Emile Verhaeren.
Jusqu'au 11 décembre, à la Galerie Verhaeren, rue Gratès, 7 à 1170 Bruxelles.
Infos: 02/662 16 99.

nature

Séance de films Aves
Le delta du Danube et la Dobroudja roumaine.
Le 8 novembre à l'hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Hymans, 2.
Infos: 067/63 85 77.

Recensement des oiseaux
• Recensement du grand cormoran, en Wallonie et à Bruxelles, le 12 novembre.
Infos: Aves, 082/61 54 68 ou jean-yves.paquet@skynet.be
• Recensement hivernal des oiseaux d'eau, en Wallonie et à Bruxelles, les 12 et 13 novembre.
Infos: Aves, 085/31 68 35 ou lolypierre@yahoo.fr

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

édito

Erasme : que veulent les acteurs publics

La presse quotidienne annonce avec insistance que quelque 2 200 logements vont se construire en face de l'hôpital Erasme à Anderlecht. Erasme est une zone levier et devrait, d'après le PRD (Plan régional de Développement), être aménagé par le biais d'un schéma directeur, d'une étude d'incidence et d'un ou de plusieurs PPAS.

C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'une des dernières grandes zones à urbaniser dans la région. Son développement actuel se centre sur les grands équipements collectifs et l'accueil d'activités économiques. La station Erasme offre une très bonne desserte en transports en commun. Tel que présenté dans la presse, le projet est inacceptable. Il néglige le fait que la plupart des terrains sont publics (CPAS et Foyer Anderlechtois et Région). Il ne comprend aucun équipement collectif de proximité (crèche, écoles, commerces,...). Il ne valorise pas les atouts de mobilité et d'espaces verts. Il ne règle pas la question de la cohabitation de logements sociaux et de logements résultant d'une opération de promotion immobilière. Et comme d'habitude, la Région et la commune sont déjà en train de s'étriper par presse interposée. Ce projet est fondamental pour l'avenir de la zone. Sa réalisation prendra plusieurs années. Inter-Environnement Bruxelles demande que les acteurs publics concernés définissent leurs objectifs maintenant pour pouvoir s'engager dans un processus d'aménagement concerté et durable.

Anne-France Rihoux

agenda

conférence

Lézards et serpents de Belgique
Comment les favoriser en Région bruxelloise par la gestion des milieux, conférence par O. Decocq.
Le 9 novembre à 19 h 30, au CIVA, rue de l'Ermitage, 55 à 1050 Bruxelles.
Infos : Centre Paul Duvigneaud, 02/642 24 92 ou www.centrepaulduvigneaud.be

nature

Bourse aux plantes sauvages
Vous avez en tête un projet de mare naturelle, de haie diversifiée et colorée, d'un coin de sous-bois ou d'une prairie fleurie… mais vous ne savez pas comment le réaliser ni où vous procurer les plantes sauvages ? Rendez-vous au Jardin Jean Massart pour la 17e Bourse aux plantes sauvages de l'Opération Refuges Naturels. Le 20 novembre, de 10 à 17 h, chaussée de Wavre, 1850 Auderghem.
Infos : 02/245 55 00 ou www.natagora.be

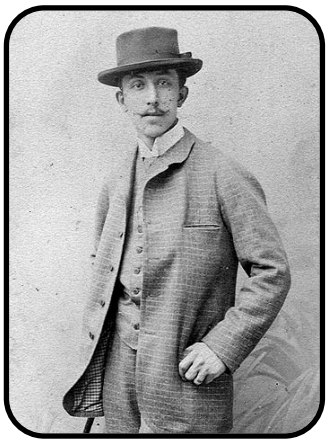

Adolphe Crespin.

expos

L'Alentejo
Paysages et portraits d'une région essentiellement rurale, perdue entre Lisbonne et l'Algarve. Photographies de M. Timacheff. Jusqu'au 11 décembre, à la Galerie Verhaeren, rue Gratès, 7 à 1170 Bruxelles. Infos : 02/662 16 99.

Adolphe Crespin, aux origines de l'Art Nouveau
Le Musée Horta propose une exposition consacrée au peintre-décorateur et affichiste Adolphe Crespin. Jusqu'au 9 janvier 2006, au Musée Horta, rue Américaine, 25 à Saint-Gilles.
Infos : 02/543 04 90.

Bruxelles en mouvements

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre de l'ARSC.
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/223 01 01. Fax : 02/223 12 96. E-mail : info@ieb.be
Editeur responsable : Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles.

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
1000 BRUXELLES
1/148
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Delfairière, François Dewez, Sarah Duray, Isabelle Essers, Sébastien François, Isabelle Hochart, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emilie Marque, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rihoux, Delphine Termolle, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €.
34 € avec facture. Etranger : 32 €. Abonnement de soutien : 52 €.
Mensuellement par domiciliation : 1,75 €. Prix au numéro : 1,25 € (inclut les frais de port).
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.